

Montréal, le 9 mars 2020

OBJET : ATELIERS DE DANSE (SEMAINE INTERCULTURELLE) No 3

Chers parents,

Nous aimerions vous rappeler les informations relatives aux ateliers de danse dans le cadre des activités de la semaine interculturelle : **Exposition le 22 avril et Spectacle de danse le 23 avril en après-midi.**

Il est important que votre enfant se présente régulièrement aux ateliers de danse.

En effet, certains élèves venaient aux pratiques quand ils le voulaient. Ce qui est inacceptable ! Chaque élève doit apprendre, dès maintenant, à faire preuve de respect : de l'enseignante qui donne le cours, des autres élèves présents, des organisateurs de la semaine interculturelle et, de plus, de son engagement.

Les ateliers se dérouleront jusqu'à la semaine du 20 avril 2020.

Horaire des ateliers

	Mardi midi 11h50-12h30	Mardi PM 15h30-16h30	Mercredi midi 11h50-12h30	Mercredi PM 15h30-16h30	Mercredi PM 15h30-16h30	Jeudi PM 15h30-16h30
3^e année			✓	✓		
4^e année	✓	✓				
5^e et 6^e année					Midi ou PM À déterminer	✓

- Le midi, les élèves (du service de garde et du dîner chaud) seront conduits au local de danse sous la supervision d'un membre du comité interculturel.
- L'après-midi, les élèves doivent attendre devant le local 2401 pour être conduits au local de danse sous la supervision d'un membre du comité interculturel.
- Les locaux retenus pour l'activité de danse sont : le local de boxe, le local de Karima et d'autres salles de classe en cas de besoin.

Retour à la maison

- Il est demandé aux parents d'arriver environ cinq minutes avant l'heure pour récupérer leur enfant. Si toutefois votre enfant est inscrit au service de garde, il ou elle pourra vous attendre au service de garde.
- Les parents sont priés de prendre les dispositions nécessaires, dans le cas de petits frères et sœurs habituellement ramenés à la maison par leur grands frères et sœurs qui doivent participer aux ateliers de danse, pour venir chercher leurs enfants.



École Sainte-Lucie

À l'école Sainte-Lucie,
je lis et je réussis...

- Des dispositions ont été prises pour permettre aux élèves participant aux ateliers de danse de ne pas manquer les activités qu'ils pratiquent déjà à l'école ou dans un organisme partenaire tels que : le centre Lassalien, la maison d'Haïti. Pour cela, il y a une grille à remplir par l'enseignant et nous sommes prêts à discuter avec l'élève concerné (e) pour les ajustements nécessaires à leur horaire.

D'autres informations vous seront communiquées au besoin.

Nous comptons sur votre compréhension.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter : pierrek@csgm.qc.ca ou 514 596-5550

Ketel Pierre, enseignant

Pour le comité interculturel de l'école Sainte-Lucie

Coupon-réponse

**Semaine interculturelle 2020 (ATELIERS DE DANSE-
École Sainte-Lucie) No 3**

J'ai accepté que mon enfant participe aux ateliers de danse organisés pour la Semaine interculturelle de Sainte-Lucie.

Mon enfant

Groupe _____

J'ai aussi pris connaissance de l'importance **que mon enfant se présente régulièrement aux ateliers de danse.**

Veuillez indiquer si votre enfant ne peut participer à certains ateliers en encerclant : midi ou PM.

Mardi: midi ou PM.

Mercredi: midi ou PM.

Jedi: midi ou PM.

NB : Votre enfant doit absolument remettre le coupon-réponse (et non toute la lettre), pour pouvoir continuer de participer aux ateliers de danse.

Nom du parent _____

Signature _____

Contact téléphonique _____

Date _____